

-K.D-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 7 avril 1961.-

N° 990 /Sec.30/02/DZ.

OBJET:  
Achat Tentes.

KIBUNGU



35

Monsieur le Docteur TENRET J.  
Directeur du CEMUBAC  
à

G I S H A R I

Monsieur le Docteur,

J'ai l'honneur d'accuser bonne réception de votre estimé écrit du 27 mars dernier.

Comme on est sans nouvelle du fonctionnement des Magasins Généraux à Léopoldville, où auparavant on achetait tout matériel de campement, j'ignore vraiment où vous pourriez vous procurer les tentes sollicitées.

A toutes fins utiles puis-je vous suggérer, Monsieur le Directeur, de prendre des renseignements auprès des Magasins Généraux d'Approvisionnements à Léopoldville.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur l'expression de mes sentiments très distinguées.-

Pour l'Administrateur de Territoire,  
L'Agent Territorial Principal.-  
DE ZUTTER.L.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET MEDICAL  
DE L'UNIVERSITE LIBRE DE BRUXELLES EN AFRIQUE CENTRALE  
« C E M U B A C »

Etablissement d'utilité publique de droit congolais

1257 /  
Jec 30/02/61  
2/4/61

ORGANISATION ANTITUBERCULEUSE DU RUANDA - URUNDI

N° Correspondance G-I27/61

Médecin - chef : Docteur J. TENRET

Dépêche spéciale Kigali

27 mars 1961

Monsieur l'Administrateur du  
Territoire de Kibungu  
à K I B U N G U

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Ne pourriez-vous nous dire où il nous  
serait possible d'obtenir, contre paiement, une tente  
pour 4 ou 5 personnes devant servir pour notre Mission  
Itinérante.

Nous vous en remercions d'avance et vous  
prions de croire, Monsieur l'Administrateur Territorial, à  
l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Docteur Joseph Tenret  
Directeur de Cemubac pour le  
Ruanda-Urundi.

*M. J. L.  
Somme manquante encaissée  
Mayama finis*